

Remarques sur la patrie de l'auteur du ms. brit. mus. add. 17920 (BrunelMs13)

Autor(en): **Chambon, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **59 (1995)**

Heft 233-234

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES SUR LA PATRIE DE L'AUTEUR
DU MS. BRIT. MUS. ADD. 17920
(BrunelMs 13)^(*)

0.1. Le ms. *British Museum Additional 17920*, qui contient quatre textes édités au 19^e siècle (Ulrich 1879 = R 8; Schultz 1890 = Z 14; Ulrich 1892 = MervIrl⁽¹⁾; Meyer 1900 = R 29) est bien connu des linguistes qui s'intéressent à l'ancien occitan, surtout depuis l'admirable article où M. Pfister, a posé, à son propos, les bases méthodologiques de « la localisation d'une scripta littéraire en ancien occitan » (Pfister 1972). Ce codex a été composé entre 1324 et ca. 1330 (Wüstefeld 1987: 529), peut-être « à Avignon ou dans les alentours » (Wüstefeld 1987: 533). Pour la description du ms., v. Mandach (1974: 643-6) et Wüstefeld (1986: 102-9; 1987: 533).

0.2. On sait que la localisation de ce ms. a donné lieu, avant l'article déjà cité de Pfister (1972), à des opinions divergentes basées sur des examens superficiels ou insuffisamment argumentés⁽²⁾. Nous acceptons sans discussion comme point de départ les conclusions auxquelles les recherches récentes sur le ms. ont abouti: (i) les conclusions linguistiques de Pfister (en particulier Pfister 1972: 279) concernant la scripta⁽³⁾: caractères rouergats à l'intérieur d'une norme supra-régionale centre-occitane; (ii) les conclusions codicologiques et philologiques de Wüstefeld: « les quatre textes ont été copiés, corrigés et commentés par une seule personne, le traducteur lui-même qui, à l'intérieur des textes, se présente comme le maître d'un jeune seigneur inconnu » (Wüstefeld 1986: 101; cf.

(*) Les abréviations et les sigles sont ceux du FEW ou du DAO.

(1) Sur cette édition, v. le c.r. de Paul Meyer (1892), et les remarques de Mandach (1974: 645 n. 22).

(2) V. la revue des opinions dans Pfister (1972: 255-8). Le FEW paraît utiliser les localisations « arouerg. » pour Z 14 et « vel. » pour R 8. — Wüstefeld (1986: 102) a exprimé un scepticisme de principe sur la possibilité de parvenir à une localisation sur des bases linguistiques; elle paraît, depuis, s'être ralliée à la thèse de Pfister 1972 (cf. Wüstefeld 1987: 529; 1992: 1201, 1203).

(3) Comme l'indique le titre de sa contribution et comme le souligne Mandach (1974: 647), Pfister « parle [...] seulement du 'scribe du manuscrit 17 920' ».

Wüstefeld 1987: 529; Wüstefeld 1992: 1204)⁽⁴⁾. Compte tenu des résultats de Wüstefeld, nous nous trouvons donc dans un cas de figure (auteur (traducteur) / scribe unique) dans lequel la localisation de tous les particularismes linguistiques devraient, par la nature des choses, et sauf circonstances exceptionnelles, converger. Dans ces conditions, le modèle de Pfister 1972 (à un seul foyer central/rouergat) devrait s'avérer parfaitement adéquat.

0.3. Le but de cette note est pourtant de suggérer que certaines caractéristiques linguistiques du ms., certaines évoquées par Pfister 1972, d'autres non, constituent des 'anti-rouerguismes', et même des 'anti-centralismes' caractérisés. Les faits que nous nous proposons d'examiner sont de nature idiosyncratique, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent pas des habitudes scriptiques. Il s'agira donc, d'abord, de faits lexicaux, «le détail du lexique échapp[ant] mieux que les autres aspects de la langue aux conventions d'écriture» (Monfrin RomPhil 26, 611), ou du moins de faits se réalisant au niveau d'une unité significative singulière (*avora(s)*, *drestal*). On s'en tiendra, de plus, à des particularismes objectivement forts du ms.: à cet égard, une garantie peut être recherchée dans le fait que les mots examinés d'abord (§ 1) ne sont attestés par les travaux lexicographiques de référence (Rn, Lv, BartschChr, AppelChr, Pans, Brunel, BrunelS, FEW, DAO) que dans notre ms. On commencera (§ 1) par considérer trois mots qui apportent visiblement une certaine perturbation dans le modèle de Pfister, voire dévient ses analyses. Le substantif *fauta* «giron» (§ 1.1.) est un cas patent où les données entrent en contradiction avec la localisation rouergate (ce qui ressort d'ailleurs explicitement de l'exposé de Pfister 1972: 262-3); pour sauvegarder le modèle à un seul foyer, Pfister est entraîné à émettre sur l'histoire du mot une hypothèse à notre sens inutile et peu vraisemblable. Une autre donnée perturbatrice est (*h*)*avora(s)* «maintenant» (§ 1.2.), dont la prise en considération brouille considérablement le modèle scriptologique, puisqu'elle conduit à inclure la Basse Auvergne à l'intérieur des limites septentrionales de l'aire scriptologique du ms. (cf. Pfister 1972: 276), ce qui est évidemment embarrassant et va même contre la vraisemblance empirique (cf. Pfister l.c.: «la limitation septentrionale reste donc provisoire»); au nom même de la cohérence de l'analyse menée au niveau scriptologique, on serait donc heureux si une proposition alternative permettait de réduire cette contradiction.

(4) Les résultats de Wüstefeld éliminent la supposition de Mandach (1974: 647-9), qui voulait attribuer, d'une façon qui nous paraît spéculative, certains traits graphiques (centraux) à l'auteur et d'autres (rouergats) au scribe.

Inversement, la perspective monofocale conduit à une analyse à notre sens inadéquate de la forme *esmella* (§ 1.3.). La mise en évidence de ces dérèglements ponctuels revient à dégager autant de contre-arguments qui invitent à un aménagement du modèle, les contre-analyses qu'on proposera permettant d'en éliminer les inconvénients. On introduira ensuite des données supplémentaires qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore été utilisées dans la discussion (§ 1.4., 1.5.). L'hypothèse qu'on sera conduit à formuler sur ces bases quant à la patrie de l'auteur (§ 2) permettra de rendre compte en outre d'un binôme de (géo)synonymes (§ 3.1.) et aussi de quelques particularités phonétiques minoritaires de la langue du ms. (§ 3.2.; v. aussi n. 17).

1.1. *fauta* n.f. « giron » (*la ymagina de Nostra Dona que tenia so filh en sa fauta* R 8, 16/35; *E domentre elaalachava e noiria so filh aitan quan podia, e tot jorn lo tenia ella fauta ho lo portava al col* R 8, 25/18); Pfister 1972: 262-3, 285. — Ulrich (R 8, 16 n.) indique qu'«une main postérieure a corrigé *fauda*», mais Wüstefeld estime que «la plupart des corrections sont sans aucun doute à mettre sur le compte du copiste» (1986: 105-6) et non d'une autre main. On a donc probablement affaire à un repentir du traducteur/scribe (qui corrige de même certaines erreurs d'orthographe ou de grammaire, cf. Wüstefeld 1986: 106). On verra là le signe — plutôt que d'«une certaine confusion des sons dentaux» (Pfister 1972: 262) — que le traducteur/scribe possédait ces deux variantes dans son répertoire linguistique (ce qui peut suggérer, par exemple, qu'il maîtrisait deux variétés de l'occitan) et qu'il jugeait la forme *fauda* comme plus correcte, quoique *fauta*, qu'il laisse subsister à la seconde occurrence, soit celle qui lui venait spontanément sous la plume.

La forme *fauda*, adoptée en fin de compte par le traducteur/scribe dans le premier passage, constitue de loin la variante la plus courante et la plus centrale, comme cela ressort nettement des données de FEW 15/2, 99b, 100a, *FALDA. Notre ms, constitue, au contraire, la seule source pour *fauta* en ancien occitan. Le type $\lceil\text{fautā}\rceil$ (dont l'origine est peu claire; expliqué par Gardette ALLy 5, 660 par l'influence du type $\lceil\text{davantier}\rceil$; cf. aussi Stimm TraLiLi 4, 444-5, et FEW 15/2, 103a, n. 3) ne se rencontre à l'époque contemporaine, que sur deux aires fort éloignées l'une de l'autre (cf. Pfister FEW l.c.; Pfister 1972: 285)⁽⁵⁾: — en gascon: gasc. LF, BagnèresB. béarn.; dér. en *-as*: Gers; — dans une zone cohérente du nord-est du domaine d'oc: HLoire (ALMC 1317 p 1, 2, 3, 4, 9, 10),

(5) La forme *fāta* étiquetée «auv.» correspond très probablement à l'attestation d'ALLy 1107* p 56 (= partie francoprovençale du département de la Loire).

Montvert (Verdier-23), Araules, ChambonL. Montregard (Meiller 51/25, 36/20), Apinac (ALLY 1107* p 59), Eglis., zone à laquelle se rattachent un point du Forez francoprovençal (ibid. p 56) et, isolé plus au nord, AllierSE. (ALLY 1107* p 22). On relève aussi quelques dérivés (essentiellement en -LE) au sens de « tablier » formés sur la même base en -t- à l'extérieur de l'aire du simple, en Forez « du côté du Velay » (Gras s.v. *fouetiâ*) et dans le nord de l'Ardèche (FEW 15/2, 100b; ALF 1274; ALLy 1123 et 5, 660; ALMC 1392; Ø ALAL 860). A la seconde aire se rattache afr. *foute* « giron », qu'on trouve à côté de *foude* dans le Mariale B.N. fr. 818 (texte fortement marqué de francoprovençalismes et probablement originaire de la partie méridionale-occidentale de la zone francoprovençale, Stimm TraLiLi 4, 447) et sur lequel v. Stimm TraLiLi 4, 445-6. V. carte 1.

Il est donc clair que la zone *fauta* « ne comprend ni le Rouergue, ni les régions voisines du Rouergue » (Pfister 1972: 263). Afin de concilier *fauta* avec le modèle à un seul foyer central/rouergat, Pfister (ibid.), suggère, avec une certaine réserve, que, « comme le gascon connaît également les formes en -t- [...], on pourrait supposer que l'extension de *fauta* était plus grande en ancien occitan et que l'extension moderne ne représente que des zones marginales ». Ce que nous nous permettrons d'appeler un scénario-catastrophe (effondrement de *fauta* dans toute la zone centrale de l'occitan, entre Garonne et Loire, sans qu'aucune trace n'en demeure) nous semble d'autant moins vraisemblable que la forme en -d- est très largement attestée en ancien occitan et sur l'ensemble du domaine (v. Rn; Lv; AppelChrest; FEW 15/2, 99a sqq., pass.; EvEnfance 1434, 1594, 1620).

1.2. (h)avora(s). — Pfister (1972: 274) relève seulement *avoras* adv. « maintenant » (Z 14, 490/28, 506/9, 15), *havoras* (Z 14, 517/24); c'est en effet l'adjonction de -s qui lui paraît constituer ici le particularisme (« cette forme qui remonte au latin HAC HORA est caractérisée par l'adjonction du -s adverbiale »)⁽⁶⁾. En fait, la particularité remarquable paraît bien plutôt constituée par l'insertion de -v-. Les formes usuelles de l'ancien occitan sont en effet *aora* (Rn; BartschChr; AppelChr; Brunel; Pans; etc.), *ara*, *era*; parallèlement à *(h)avoras*, on trouve régulièrement pour chaque forme la variante avec -s adverbial: *aoras* (Montauban 1189, Brunel 240, 5, 15, cf. GrafströmMorph 152; ClermF. 1198, RecBrunel 534, 535), *aras* et *eras*. D'ailleurs, le manuscrit emploie également la

(6) Cf. la formulation « l'adverbe *avoras* qui, au total, ne se trouve employé que trois fois en ancien occitan » (Pfister 1972: 276; cf. 287) qui inclut nécessairement *aoras* (Montauban 1189).

forme *avora* adv. «maintenant» (R 29, 60/19; Z 14, 487/15, 504/40, 505/38, 506/6, 516/1 [2]). Lv a noté, en outre, la même forme dans MervIrl 30/19 (c'est là son seul exemple; aj. encore MervIrl 38/5). L'insertion de *-v-* est notée par Pfister (l.c.) qui ne lui accorde pas obligatoirement une valeur phonétique («la graphie *-v-*, qui peut correspondre à un son labio-dental pour éviter l'hiatus»).

ALF 796 montre la répartition des formes à *-v-* inséré (v. carte 2):
 — une zone poitevine et berrichonne *avur* (p 503, 505, 507, 508, 511, 513, 514, 517), à laquelle se rattachent poit. DSèvres, Benâte, ChefB. Vienne, Roch. saint. SeudreS. berr. bberr. ainsi que l'attestation de D'Aub ds FEW 4, 472a, HORA; — une zone provençale-alpine *avüro* (p 847, 855, 857, 866, 868, 869, 877), à laquelle se rattachent Chich. Mens, Trém. ds FEW l.c.; — une zone auvergnate *avúra* (p 804, 809, 811 -ø-, 812, 815), à laquelle se rattachent Limagne, Vinz. Eglis. ds FEW l.c. (cf. Pfister 1972: 274).

Dans le cadre de la présente discussion, seule l'aire auvergnate est à considérer de plus près. ALMC 1868, ALAL 137 et Reichel 319-20 (carte 126) permettent à présent de mesurer son extension avec une bonne ou très bonne (Reichel) précision. Notre type est dominant sur une aire cohérente, qui s'oppose avec netteté à celles des autres types «*ara*», «*orā*»,... et qui englobe la partie nord-ouest de la Haute-Loire (ALMC p 9, 10, 11, 12, 20, 21; aussi Boisset *avora* AssézatMContes), le point 13 du Cantal (aussi Massiac *avora* Delrieux; utilisation d'autres phonèmes anti-hiatiques ALMC p 14, 16, 17), et une large portion sud-orientale du Puy-de-Dôme (formes du type «*vorā*», probablement aphérésées secondairement dans la zone clermontoise). Apinac, qui dit *aoüra* (cf. PoèmesPaïsanG 34) est exclu. V. carte 3.

L'implantation régionale de ce type est ancienne. Il faut, avec Pfister (1972: 274), verser au dossier, en locution adverbiale, *aauv.*, *ad avoras* «présentement» qui se trouve dans la charte de coutumes d'Olliergues (PuyD.), texte rédigé en 1252 (original perdu), connu à travers une confirmation de 1311 perdue, mais copiée par Baluze (PorteauChartes 26, gloss. 89; DroutRecOlliergues 42). De plus, M. Philippe Olivier (Toulouse) nous communique aimablement *aauv. avoras* «à l'instant, maintenant» (Riom-ès-Montagnes 1480). Enfin, FEW (l.c.) a enregistré *vel. avouro* (1648, RLR 15, 198); il s'agit d'une attestation tirée des Noëls de Cordat, curé de Cussac (Haute-Loire); la date de 1648 est probablement à réviser: le mot figure dans un Noël sans date qui se lit parmi ceux datés de 1635 (cf. éd. Payrard 55), et l'on peut avancer ca. 1635 comme data-

tion (notons que Cordat emploie aussi *aro* dans un autre Noël, v. éd. Payrard 39; Cussac est à la limite des deux aires). Les trois attestations anciennes sont cohérentes avec l'aire contemporaine (v. carte 3). On a affaire à un type stable, ancien et sans aucun doute phonétique (cf. Ronjat 1, 351; DauzatPhonVinz 52, 92). Nos exemples peuvent soutenir l'assertion de Ronjat (l.c.) suivant laquelle «les faits d'insertion remontent haut».

1.3. esmella n.f. «amande» (*e aissi coma en l'esmella so tres causas, so es a dire lo cuor e la testa e·l nojalh, e tot es una esmella, aissi so tres personas en Dieu e totas tres so un Dieu* Z 14, 495/4-5; gloss. 519). — Il s'agit d'un type tout à fait remarquable du fait de son isolement, qui n'a pas été relevé par ailleurs en ancien occitan (cf. notamment FEW 24, 501a, AMYGDALA; DAO/DAOSuppl 650). On tombera d'accord avec Pfister (1972: 262) pour dire que cette graphie «recouvre une réalité phonétique»: il ne peut s'agir, en effet, d'un fait purement graphique. Mais on a affaire à un procès morpholexical très particulier: greffe d'un préfixe *es-* sur *amella*, métanalysé en *a-mella* (v. FEW 24, 505a). Toutefois, comme nous avons eu l'occasion de l'observer (FEW 24, 507a, n. 44), la comparaison introduite par Pfister (l.c.) avec des formes dialectales en [ēm(m)-] (TarnG. Lot, Aveyr. LotG., d'une part, PuyD., de l'autre; v. maintenant FEW 24, 501a, AMYGDALA) porte à faux. Le type [emmellā] représente en effet une greffe préfixale parallèle, mais distincte (*en-* avec gémination de la nasale en sandhi interne, v. FEW 24, 505a, et n. 123, 124) de la greffe en *es-*. En fait, à part Labouh. *esmèunde* (qu'on peut laisser ici en dehors du débat, et qui présente un traitement différent dans le radical), FEW 24, 501a (où l'attestation de *esmella* est étiquetée, suivant la tradition du FEW, comme «arouerg.»), n'a trouvé de formes comparables appartenant au type en *es-* que dans deux points du nord de la Haute-Loire: *imélo* ALMC p 11 (= Cistrières) et *iyméla* ibid. p 10 (= Craponne-sur-Arzon); pour la phonétique du préfixe, cf. NautonPhon 229. V. carte 2.

1.4. guorgolhó n.m. «charançon des pois» (*e Rotlan lhi respos que aquel que a la fava fa enjenrar lo gorgolho e·l verm el [l. al] albre e ha mainhs peissos e ha serpens senes semensa de mascle fa enfantar una linhada, aissi aquel fetz Dieu e home esser en la vergena senes corrompemen e senes semensa humanal* Z 14, 495/31; gloss. 519). — Ce terme est un hapax en ancien occitan (Lv; FEW 2, 1563a, CURCULIO, cité sous l'étiquette «arouerg.»). L'aire de ce type (susceptible d'être diversement altéré) est très nettement centrée sur le domaine francoprovençal (FEW l.c.; ALLy 260 et 5, 192; ALJA 429; ALB 473). Les débordements

dans la domaine linguistique occitan ne sont que très marginaux et strictement limités à des zones bordières du francoprovençal: — dans le sens de « charançon »: nord de l'Ardèche (ALF 1492 p 824 et ALMC 355 p 5), un point de Haute-Loire (ALMC p 9; mais aj. Montregard *gourgouillou* dans le sens de « larve des laiteries » Meiller 18/9) et un de l'est du Puy-de-Dôme (ALLY 260 p 36, forme altérée); — dans le sens secondaire de « têtard »: nord de l'Ardèche (ALLY 565 p 70, 71, 73; formes altérées), nord-est de la Haute-Loire (ALMC 337 et 337* p 1, 1NW, 2, 2E, 3, 3E, 9, 9N, 10, Araules; p 11, forme altérée, de même que ALLy 565 p 68) — aussi en français régional (v. Fréchet/Martin) —, zone d'Apinac (ALLY 565 p 58, 59) et est du Puy-de-Dôme (ALAL 461 p 1, ALLy 565 p 47, Eglis. et Ambert). L'ancienneté de l'implantation de ce type hors de la zone francoprovençale, tout au moins dans le Livradois, découle de sa fixation dans le NF *Gourgouillon* (zone de maximum d'intensité dans l'Ambertois, secondairement dans la zone Clermont-Riom, et saupoudrage en dehors du Puy-de-Dôme)⁽⁷⁾, probablement (comme l'indique BoyNF-Ambert 28) à partir du sens de « têtard ». V. carte 4 (où ne sont portées, par commodité, mais sans incidence pour la discussion, que les attestations occitanes).

1.5. drestal n. [genre?] « hache » (*los us foro pertusatz amb lansa, lh'autre perdero lo cap amb l'espaza, lh'autre amb drestals foro trencatz* Z 14, 502/10). — Seule forme phonétique présentant une telle métathèse en ancien occitan (Lv) et parmi les données de FEW 3, 62-3, DEXTRALIS (qui reprend Lv). Les atlas régionaux permettent à présent de constater que le type *ᶑdrestal* existe dans les parlers gallo-romans, mais seulement dans une toute petite zone occitane à cheval sur la Loire, l'Ardèche et la Haute-Loire (ALLY 226 p 67, 69, 70, 71, 72; ALMC p 1); pour le type *ᶑdestral* dans les parlers contemporains, v. Horiot StudOccRemy 2, 343. V. carte 5.

2.1. Les cinq formes rares que nous venons de passer en revue relèvent de types inexistantes en occitan central (et en particulier en rouergat); elles ne s'intègrent pas, par conséquent, dans le modèle de Pfister. Or ces cinq formes offrent la remarquable propriété de converger quant à leur localisation. La comparaison de leurs aires respectives entraîne en effet très nettement vers le nord de l'actuel département de la Haute-Loire. En ce qui concerne les quatre premiers types envisagés, l'intersection conduit

(7) Données d'après Minitel 1992: — arrondissement d'Ambert: 12 abonnés dont Ambert 2, Arlanc 2, Doranges 1, Fourmols 1, Le Monestier 1, Saint-Germain-l'Herm 1, Vertolaye 1 (s'ajoute Sugères 1); — zone de Clermont-Riom: 11 abonnés; — reste de la France: 47 dans 24 départements (dont Allier 6, Lorraine 7, Alsace 5, Région Parisienne 12).

au point 10 de l'ALMC (Craponne-sur-Arzon, Haute-Loire, dans le Velay), ce point s'entourant de trois autres manifestant chacun trois accords seulement avec le vocabulaire du ms. : ALMC p 9 = Chamalières-sur-Loire (Haute-Loire, Velay), Églisolles (Puy-de-Dôme, Auvergne — mais qui appartient, du point de vue de la géographie physique, au bassin de la Loire), ALMC p 11 = Cistrières (Haute-Loire, Auvergne; avec seulement une forme altérée répondant à *guorgolhó*); v. carte 5. Sur la carte, les trois dernières localités citées forment un triangle isocèle d'une trentaine de kilomètres de côté, dont Craponne constitue le centre. Quant à l'aire de *drestal*, elle n'intersecte pas avec la zone ainsi délimitée, mais elle est elle aussi (partiellement) nord-vellave, et Saint-Didier-en-Velay (point le plus occidental de cette aire) n'est qu'à une trentaine de km à vol d'oiseau de Craponne. L'aire globale de localisation obtenue à l'aide de ces cinq critères (v. carte 5) correspond pour l'essentiel au nord du Velay, avec les zones adjacentes de l'Auvergne (Églisolles, Cistrières), de la Loire (ALLy p 67, 69) et de l'Ardèche (ALLy p 70, 71).

2.2. Les faits linguistiques examinés ci-dessus ne sont, il est vrai, qu'une poignée, mais il s'agit, rappelons-le, de particularismes remarquables (hapax ou mots extrêmement rares en ancien occitan) et qui possèdent entre eux une très forte cohérence géolinguistique. Il y a donc lieu, selon nous, de reconnaître parmi les caractéristiques linguistiques du ms. l'existence de deux ensembles disjoints, en faisant sa part, à côté d'un ensemble de faits de nature scriptologique déjà reconnus par Pfister 1972 (traits centraux et plus particulièrement rouergats), à un autre ensemble, beaucoup plus réduit, de faits de nature différente, idiosyncratiques, qui se concentrent typiquement dans le nord du Velay. Ces deux ensembles représentent, du point de vue diatopique, deux foyers différents dans la langue du ms.

Ce résultat peut se combiner avec les conclusions de Wüstefeld 1986 (unicité de l'auteur/traducteur et du scribe). Comme les traits non conformes au faciès linguistique général du ms. ne peuvent être interprétés comme reflétant une strate antérieure dans la tradition du texte, on doit, en se plaçant du point de vue d'un encodeur unique, accepter l'existence de deux strates différentes dans l'idiolecte ou de deux registres en coexistence dans le répertoire linguistique de l'auteur du ms. L'hypothèse la plus simple⁽⁸⁾ est que le traducteur/scribe était un Nord-Occitan pratiquant une variété marginale (disons nord-vellave)⁽⁹⁾ ayant accompli sa

(8) On peut naturellement imaginer d'autres scénarios biographiques.

(9) Variante moins probable: ayant vécu suffisamment longtemps en Velay pour s'être imprégné de certains usages linguistiques régionaux.

formation de scribe dans une zone centrale de l'Occitanie (probablement en Rouergue, sans doute à Rodez; cf. Pfister 1972: 262)⁽¹⁰⁾. La correction d'une des deux occurrences de *fauta* en *fauda* (ci-dessus § 1.1.) laisse en tout cas penser que *fauta* appartenait à la variété native, *fauda* à la variété apprise. De même, on voit assez mal pourquoi un non-natif adopterait des formes aussi rares, aussi localisées et aussi marginales dans l'espace occitan que *esmella* (ci-dessus § 1.3.), *guorgolhô* (ci-dessus § 1.4.) ou *drestal* (ci-dessus § 1.5.).

De même que Pfister (1972: 262) était arrivé « par un autre chemin au même résultat final que Paul Meyer », le hasard veut que, par une voie et sous un angle différents, nous retrouvions (partiellement), quant à nous, le jugement lapidaire (« vers Le Puy ») formulé par Clovis Brunel (BrunelMs 5; cf. Méldauzat 71, n. 5)... et justement critiqué par Nauton (ALMC 4, 118), notre hypothèse permettant au demeurant de (ré)concilier les vues de l'élève et celles du maître.

3.1. Les deux strates ainsi mises en évidence semblent se manifester dans la paire synonymique *nessa ho boda* pour « nièce » (*Cesara nessa ho boda de Noe* MervIrl 56/4; gloss.; Lv). Il semble assuré en effet que les deux types étaient en relation de géosynonymie, leur répartition apparaissant comme ancienne et stable en occitan. Voici comment Wartburg décrit la situation: « Innerhalb des gallorom. herrscht NEPTIA im ganzen fr. und frpr. gebiet, sowie im occit. östl. der Rhone. Westl. der Rhone hat ein nördl. rand (hlim. Marche bauv. vel. viv.) NEPTIA, der rest eine rom. fem. bildung zu NEPOS. Die heutige verbreitung dieser beiden formen stimmt ziemlich genau mit derjenigen der apr. belege überein; doch scheint NEPOTE + -a das nördliche NEPTIA seit dem Mittelalter etwas zurückgedrängt zu haben » (FEW 7, 97a, NEPTIA; v. aussi Tapp 110-1, 112-3); cf. les données FEW 7, 94-5, NEPOS, et 96b, NEPTIA. Les exemples médiévaux du type *nessa* se trouvent en effet dans l'est et le nord du domaine occitan: en Provence (SDouc) et à Arles, Aix, Avignon, Die, St-Flour, Montferrand, Chénerailles et Limoges (v. FEW 7, 96b; Lv; Bartsch-Chrest; AppelChrest; Pans; RigaudièreAssiette). Dans les parlers contemporains de la Haute-Loire, *nèssa* est encore connu en Velay par Vinols (1891, cité par FEW 7, 96a; témoignant pour un parler proche du Puy) et dans le parler de la butte-témoin protestante: ChambonL. *nēsā*. ALMC 1616 (qui note seulement, en Haute-Loire, *nēsō* au point 11) et ALF 911 montrent toutefois pour ces parlers l'invasion récente de fr.

(10) Variante moins probable: et/ou s'efforçant (avec succès — peut-être à l'attention du seigneur auquel il destine ses traductions) d'écrire dans une variété centrale.

nièce ou la création, elle aussi récente, d'un nouveau féminin analogique (type \lceil *nebonā* \rceil sans rapport génétique avec le plus ancien *neboda*; cf. FEW 7, 95a et n. 8, 9; ALLy 5, 553); le type nord-occitan \lceil *nessā* \rceil se maintient largement, en revanche, dans l'Ardèche et dans le Puy-de-Dôme (ALAL 1044). — L'explication retenue ici — la co-occurrence du type nordique propre à l'auteur et du terme central/rouergat — permet d'éviter de s'en tenir au simple constat de FEW (7, 96b), qui observe que MervIrl «schwankt zwischen *nessa* und *boda*», et de régulariser la distribution géographique de *boda* en ancien occitan (cf. FEW 7, 95a, où «vel. 14. jh.», qui recouvre notre attestation, ne s'accordait pas avec Montpellier, Albi, Millau, SFlor = querc., ni avec la répartition contemporaine de \lceil *ne-bodā* \rceil).

3.2.0. La solution que nous avons préconisé ci-dessus (traducteur nord-vellave ayant acquis des habitudes scriptiques rouergates) offre l'avantage supplémentaire, nous semble-t-il, de fournir un cadre qui permette de récupérer quelques détails de phonétique et/ou de morphologie, extrêmement minoritaires ou tout à fait isolés dans le ms., mais qui ne peuvent guère passer pour des fautes de copie. On pourra considérer les formes ci-dessous comme des *lapses* linguistiquement significatifs, c'est-à-dire comme des traces de la dialectalité originelle de l'auteur ayant échappé à la normalisation. Ces formes resteraient, autrement, tout à fait erratiques dans le contexte linguistique de notre ms.

3.2.1. Effacement de *s* devant consonne sourde. — Si le maintien est pratiquement constant, Pfister (1972: 271) indique néanmoins «quelques cas indiscutables», en position intérieure: *aquet* (R 8, 26/5), *aquetas* (Z 14, 481/25), ou à la jointure de mots: *las ley que son* (Z 14, 491/34). On peut ajouter *autral* «méridional» (MervIrl 3/9) et quelques cas de contrépél: *austá* «sud» (MervIrl 41/9, et 58/18; gloss.: interprété à tort par [*]AUSTRA) à côté de *autá* (MervIrl 47/14, interprété à tort comme une forme de *austra*, éd. Ulrich 80; cf. Lv) < ALTANUS (FEW 24, 350b); *castiu* (MervIrl 51/12; éd. *ca(s)tiu*) à côté de *caitiu* (par ex. MervIrl 40/17; ce qui pourrait indiquer que pour le traducteur/scribe *s* devant consonne sourde pouvait valoir *yod*). Pour la limite du maintien de /s/ préconsonantique, v. Ronjat 2, 192-3 et NautonPhon 224 sqq. (carte 59).

3.2.2. Participe passé féminin en *-á* (*per aventura aquesta memoria fo troba* MervIrl 57/1). — Ulrich corrige en *troba<da>* et commente d'un (*sic*): il est vrai que rien dans le contexte n'autorise à expliquer *troba* comme une faute de plume (et rappelons que le masculin serait *tro-*

bat)⁽¹¹⁾. Mais cette forme tout à fait étrange dans le ms. pourrait trouver une explication naturelle si l'on admet qu'elle relève de l'amphizone où -ATA devient régulièrement -á comme en francoprovençal (Ronjat 2, 82; Dauzat RLiR 14, 24-6; Reichel 64-5; GardPhon 22-8 et carte 1; Nauton TraLiPhi 4, 360-3, 366-7, 368; NautonPhon 141-3 et carte 38; Michelly 51-4; Martin EtFor 10, 87; Bouvier 125-44, 416, 417-8; ALMC 4, 14, carte, et 120 [*paria* chez GuillsLeid]). La limite de ce traitement est considérée comme stable (NautonPhon 255-6; Bouvier 143; GardPhon 26-7; Dauzat RLiR 14, 24).

3.2.3. Palatalisation de la vélaire sourde devant A. — La forme *chan-tre* n.m. «chantre» se lit deux fois dans le ms. (*Los chantres canto en Sainhta glieia e orguaniso, e aquel que no sap aquesta sciensa non canta, ans ulula* Z 14, 512/6; *e totz los esturmens dels chantres foro faitz per aquesta sciensa* Z 14, 512/11). Sauf erreur de notre part, <ch-> n'apparaît que dans les deux occurrences de ce mot; le type *cantre* est attesté en ancien occitan (LeysAm, Rn, attestation qui n'est pas passé dans FEW 2, 236a, CANTOR) et on n'invoquera pas volontiers une influence du français (nous n'en avons pas repérée dans le ms.) — ce qui semble, en revanche, être le cas dans CroisAlb 63/2, dans un passage où la forme vient en situation (il s'agit du *chantre de Paris*)⁽¹²⁾. On pourra donc retenir l'idée d'un affleurement nord-occitan.

Il est permis d'interpréter une autre forme du texte comme palatalisée: *nojalh* n.m. «amande du noyau» (Z 14, 495/5, éd. *noialh*; v. citation supra § 1.3.). Mais deux solutions sont possibles dans l'analyse de ce mot. La première qui s'offre est la suivante: compte tenu du développement /z/ > /ž/ qui caractérise la langue du ms. (Pfister 1972: 257-8, 265-7), on considérerait *nojalh* comme le prototype de St-AlbanL. *nuzal* «noyau de pêche» (FEW 7, 224a, NUCALIS), type confirmé, mais seulement pour la même petite zone du nord de la Lozère par ALMC 282 (et 218) p 25, 29 (tous appartenant à *ᵐnogalh* et non à *ᵐnogaʔ* d'après la phonétique locale). Toutefois, *nuzal* a toutes les apparences d'une réfection locale récente sur le représentant régional de NUX, *núze* (FEW 7, 224b n. 2; cf. ALMC 277)⁽¹³⁾. On notera ici qu'aveyr. *nousau* «id.» cité

(11) L'absence de -t dans le participe passé masculin *apela* R 8, 20/ (*En la dicha gleja de S. Miquel que es el pueh apela Tumba, so religios moines que servo ha Nostre Senhor*) s'explique en revanche par le t- du mot suivant.

(12) Cf., pour des cas analogues, Flamenca 473 (*l'evesque de Clarmont*), et Pfister-GirRouss 457, n. 110.

(13) Explication purement phonétique dans CamprGéogr 680 (qui ne localise pas les formes *nuzal* qu'il a rencontrées en Lozère).

par FEW 7, 224a résulte d'une confusion: le mot a, en fait, le sens de « noix de gand » (*sic* Vayssier, source de FEW). De plus, comme les autres attestations médiévales appartiennent au type traditionnel issu de *NUCALIU (*nogalh* lang. BrevAm, *nogail(l)* rouerg. AuzCass, pr. RecMédProv; v. DAO 438), type de très large extension dans les parlers occitans contemporains (FEW 7, 224a; ALF 926)⁽¹⁴⁾, il serait plus économique de voir simplement dans *nojalh* la forme nord-occitane correspondant régulièrement à sud-occitan *nogalh*. Pour la partie de l'aire qui intéresse la discussion, voici les localisations de la forme palatalisée [nojalh], d'après FEW 7, 224a, et sources complémentaires: — dans le sens de base « amande d'un noyau »: Lozère ('dans la plus grande partie du territoire, pour ne pas dire partout' CamprGéogr 681; ALMC 281 p 34), St-En. Ardèche (ALMC 281 p 7, prob. 31), HLoire (ALMC 218 p 20 et 21); — dans le sens secondaire « noyau »: LozèreO. (CamprAtlas 534), HLoire p 812, 12, 12 SW (= ALF p 811), 19, 19NE, 20NW, 21, 23N, 23NE (ALMC 282, 282*), vel. (tiré de Vinols, qui enregistre un parler proche de celui du Puy), MonsT. Pour la situation plus au nord, surtout dans le Puy-de-Dôme, où le type se continue, v. l'analyse détaillée de Dauzat RLR 68, 86-9 (avec carte) et les données supplémentaires d'ALAL 334*. Au total, si l'on choisit la seconde interprétation, *nojalh* (attestation unique) relèverait d'un type bien représenté en Velay, mais dans une aire qui est, actuellement, seulement adjacente (au sud et à l'ouest) à la zone de localisation définie ci-dessus (§ 2.1.)⁽¹⁵⁾ (on notera toutefois que les points de cette zone n'ont pas de réponse pour « amande de la noix » dans ALMC 281)⁽¹⁶⁾.

(14) Pour juger de l'expansion de ce type [nojalh] / [nojalh] à côté de [noga], il faut tenir compte de la dépalatalisation de /λ/ en fin de mot (Ronjat 2, 319) et confronter avec les résultats de /l/ dans la même position (Ronjat 2, 305 sqq.). Le commentaire de Wartburg (FEW 7, 224b; de même Dauzat RLR 68, 89) sous-estime le nombre des représentants de *NUCALIU par rapport à ceux de NUCALE; cf. ALMC 281, qui montre que le /λ/ dépalatalisé dans le nom reparait dans le dérivé verbal (Nauton notant, comme on sait, [ly]), et comparer avec ALMC 1041 (MALLEU) et 1139 (SALE) — comparaisons qui montrent, chaque fois que le réactif phonétique est utilisable, que l'on a affaire au type à palatale [nojalh] (cf. la conclusion identique de Campr-Géogr 680).

(15) Eglis. a *câtsoû* « noyau » (la source n'a pas d'article *amande / intérieur du noyau*).

(16) Il faut remarquer que l'explication fournie par Dauzat RLR 68, 86 à l'élimination de [nojalh] dans un grand nombre de parlers du Puy-de-Dôme (collision homophonique avec les produits de *NUCARIU) ne peut valoir pour la Haute-Loire où la diphtongue /ái/ de toute origine se maintient partout (Nauton-Phon 77-8).

3.2.4. Il nous paraît remarquable que ces trois traitements phonétiques, typiquement 'anti-centraux' et 'anti-rouergats', soient convergents entre eux (ils dessinent un parler nord-occitan de type amphizonique) et, de plus, largement cohérents avec les traits déjà relevés ci-dessus (§ 1). Dans le domaine de l'ALMC et la partie occitane de celui de l'ALLY, ils définissent en effet une zone nord-est (extrême nord-est de la Haute-Loire et zones occitanes adjacentes de la Loire et de l'Ardèche) qui englobe l'aire *drestal* et jouxte la partie occidentale de zone de localisation dégagée plus haut (§ 2.1.); v. carte 5. L'idée que l'idiolecte du traducteur/scribe contient des traits propres au nord du Velay peut trouver par là un appui supplémentaire⁽¹⁷⁾.

5. Notre conclusion d'ensemble découle des analyses précédentes. Le *Brit. Mus. Add. 17 920* contient minoritairement des traits à nos yeux incompatibles avec une localisation uniquement centrale/rouergate de la langue du traducteur/scribe. Confrontés avec les données médiévales accessibles et projetés sur la carte dialectale contemporaine, l'ensemble de ces traits convergent remarquablement vers le nord de la Haute-Loire: pour réunir les neuf caractéristiques que nous avons proposé, au total, d'utiliser (*fauta, avora, esmella, guorgolhó, drestal, nessa*; secondairement *s > Ø/ - C, -ATA > -á*, palatalisation de C^a), il n'est besoin que des trois points les plus septentrionaux de la Haute-Loire dans le réseau de l'ALMC: 11 (= Cistrières), 10 (= Craponne-sur-Arzon) et 1 (= Saint-Didier-en-Velay). Ainsi se dessine l'arête de la zone qui nous paraît être la patrie probable de l'auteur du manuscrit. Le scénario biographique le plus économique pour rendre compte de la double orientation de la langue du ms. est que le traducteur/scribe connaissait nativement la variété occitane de cette région périphérique du domaine d'oc, tout en pratiquant à l'écrit une variété centrale à base rouergate (on peut penser qu'il avait reçu sa formation de scribe à Rodez). Il est inutile de souligner que cette conclusion ne contredit pas les résultats déjà obtenus par M. Pfister: elle entend seulement les prolonger en les complétant.

Strasbourg.

Jean-Pierre CHAMBON

(17) On signalera ici quelques autres traits idiosyncratiques relevés par Pfister (1972) ou non, dont l'analyse est plus ambiguë et dont la valeur pour la localisation ne peut être déterminante, mais dont l'interprétation s'accorde mieux avec la sous-hypothèse que nous soutenons qu'avec une localisation uniquement centrale/rouergate.

(i) **joine** adj. «jeune» (Z 14, 488/36; 493/21; MervIrl 6/5), n.m. «jeune homme» (MervIrl 20/7, 10, 12); Pfister 1972: 274-5. — Comme l'indique bien PfisterGirRouss 521, ce traitement est surtout attesté, au Moyen Age, en ancien francoprovençal (cf. Hafner 123): alyonn. *joino* / *joyno* (Prosaleg; Givors 1255 ms. ca. 1375; 1352) adauph. *joine* (1276), cf. aussi for. *joyne* (1605, V); en ancien occitan, il apparaît «vereinzelt» (seulement GirRouss ms. P, GuerreAlb et dauphocit. 1503 ds Lv, à part notre ms.) en face de *jove(n)*. Dans les parlers occitans modernes, le type $\lceil\text{joine}\rceil$ est, en revanche, bien représenté et occupe une aire orientale qui se rattache à l'aire francoprovençale (FEW 5, 92b et n. 3, JUVENIS; Ronjat 2, 245; 3, 255). Pour ce qui nous intéresse ici, cette aire englobe notamment le Velay, le Vivarais et l'Auvergne médiane (ALMC 1635; ALAL 937; Dauzat RLIR 14, 39; Besse 1609, RLIR 54, 416) et elle s'oppose nettement à l'aire méridionale de $\lceil\text{jovē}\rceil$ (Rouergue, Aurillacois, Gévaudan) et à l'aire septentrionale de $\lceil\text{joune}\rceil$ (nord de la Basse-Auvergne et l'essentiel du Limousin).

(ii) **moine** n.m. «moine» (*En la dicha gleia de S. Miquel que es el pueh apela Tumba, so religios moines que servo ha Nostre Senhor* R 8, 20/21). Le texte emploie aussi *monge* (R 8, 24/15) et le féminin *morgua* (R 8, 20/34, 37, 21/4, 6, 24, 38). — Le type phonétique *moine* est réputé emprunté au français (Ronjat 1, 278; FEW 6/3, 70a, n. 1 et 16, MONACHUS). Il est assez bien attesté en ancien occitan (aussi dans des textes littéraires, ce qui ne peut permettre d'exclure tout à fait ici un emprunt littéraire); il y possède néanmoins une géographie précise. Les attestations médiévales documentaires concernent la vallée du Rhône et la Haute-Auvergne palatalisante: *moine* (Valentinois ca. 1181, BrunelS 459, 20, 25, 26; zone d'Avignon 1426, Pans 5; zone d'Avignon 1481, Pans, Pfister MiscRoncaglia 1018), *moyne* (St-Flour 1380/1385, RigaudièreAssiette 164, 426; au glossaire aussi *moine* sans référence), *moyna* f. (St-Flour 1380/1385, ibid. 172), *Raineirs le Moines* (St-Paul-lès-Romans ca. 1180-1220, Pfister MiscRoncaglia 1018). Les attestations littéraires de *moine* se concentrent en Provence (fin 13^e s., BertCarb, Lv [mais il s'agit des *moines de Cambrais*, cf. ci-dessus n. 12]; ca. 1300, SHon et SPorcari, Rn et Lv; av. 1379 [cop. 1617] STroph, Lv), *moyna* f. (SHon, Rn); on trouve d'autre part *moine* dans LibScint (début. 14^e s.; localisé «Alvernia, senza escludere completamente il Velay, la zona tra il Massif Central e il Rodano» Pfister MiscRoncaglia 1021). La répartition moderne et contemporaine s'accorde avec ce que révèlent les textes médiévaux: dauph. Trém. pr. rhod, mars. A, Aix P, Alès, Ardèche (ALMC p 5 et 27), LLouvesc, Valg. HLoireNE. PuyDSE. Vinz. CreuseS. Chav. Corr. (ALAL p 47), HVienne, Dord. béarn., selon FEW (6/3, 64a) et Ronjat (1, 278), complétés par ALMC 1691, 749, et ALAL 1119. Ce type est donc absent de l'occitan central où sont implantés depuis le Moyen Age les types *morgue* et *monge* (en Rouergue, le premier, attesté à l'époque médiévale, a été évincé par le second dans les parlers contemporains). Pour ce qui est de la Haute-Loire et du Vivarais, les formes issues de *mōine* forment une aire cohérente et s'accordent avec le traitement autochtone de *oi* (cf. ci-dessus *joine*); elles se démarquent nettement des emprunts plus ou moins récents à fr. *moine* qui se sont introduits dans une grande partie du domaine et se dénoncent clairement par une finale de type *-a* et/ou un vocalisme tonique de type *-we- /-wa-*. Dans cette zone tout au moins, $\lceil\text{moine}\rceil$ a beaucoup plus l'apparence d'un type indigène *MONIU prolongeant la zone francoprovençale (alyonn. *moyno* FEW 6/3, 64a) que celle d'un emprunt au français (cf. aauv. *morgue* PorteauChartes, là où l'on attendrait de façon privilégiée une intrusion française); une forme telle que Valg. St-Cirgues-en-Montagne *múine* présentant la diphtongue

décroissante de *búis* (< aocc. *bōis*) supposerait d'ailleurs que l'emprunt se soit fait avant la bascule des diphtongues, c'est-à-dire avant la 2^e moitié du 13^e siècle (ChausséePhon 202), et se soit maintenu depuis sous cette forme, ce qui paraît bien peu vraisemblable.

(iii) Enfin, la forme **enblidar** v.tr. « oublier » (*per lo nom de la vergena Maria, la qual no enblida sels que dignamen l'apelo* R 8, 23/33; on relève aussi dans le même sens la forme générale *oblidar* R 8, 17/2, MervIrl 67/24; FEW 7, 271b, *OBLITARE), qu'on doit considérer comme idiosyncratique (greffe préfixale) et qui est présentée par Pfister (1972: 262 et n. 21; 283) comme une trace dialectale rouergate, est compatible avec notre hypothèse. Ce type visiblement en recul est encore présent dans le sud Haute-Loire (FEW 7, 273b; ALF 957 p 814; ALMC 1782 p 19, 24; Pradelles ds Marcon) et il a été connu bien plus au nord: aauv. *enbledar* (Herment 1398, AM 14, 72), cf. encore aauv. *emblit* « oubli » (St-Flour 1480, Ph. Olivier, comm. pers.).

Références bibliographiques

(travaux concernant *British Museum Additional 17920*)

MANDACH (A. de), 1974. « Le problème posé par la koinê-de l'occitan central: le pape Jean XXII et deux anthologies de son temps comportant des textes occitans (B.M. Add. 19 513 et 17920) », *MélRostaing* 2, 637-651.

MEYER (Paul), 1892. *Compte rendu de Ulrich 1892*, R 21, 451-454.

MEYER (Paul), 1900. « Notice du ms. Rawlinson Poetry 241 (Oxford) », R 29, 1-84.

PFISTER (Max), 1972. « La localisation d'une scripta littéraire en ancien occitan (BrunelMs 13, British Museum 17920) », *TraLiLi* 10, 253-291.

SCHULTZ (O.), 1890. « Der provenzalische Pseudo-Turpin », *Z* 14, 467-520.

ULRICH (Jacques), 1892. Frère Philippe. *Les Merveilles d'Irlande*. Texte provençal p.p. J. Ulrich, Leipzig.

ULRICH (Jacques), 1879. « Miracles de Notre Dame en provençal », R 8, 12-28.

WÜSTEFELD (Helen Carolina), 1986. « Le manuscrit British Library Additional 17920 et son contexte socio-culturel », *ACILR* 17/9, Aix, 1986, 99-110.

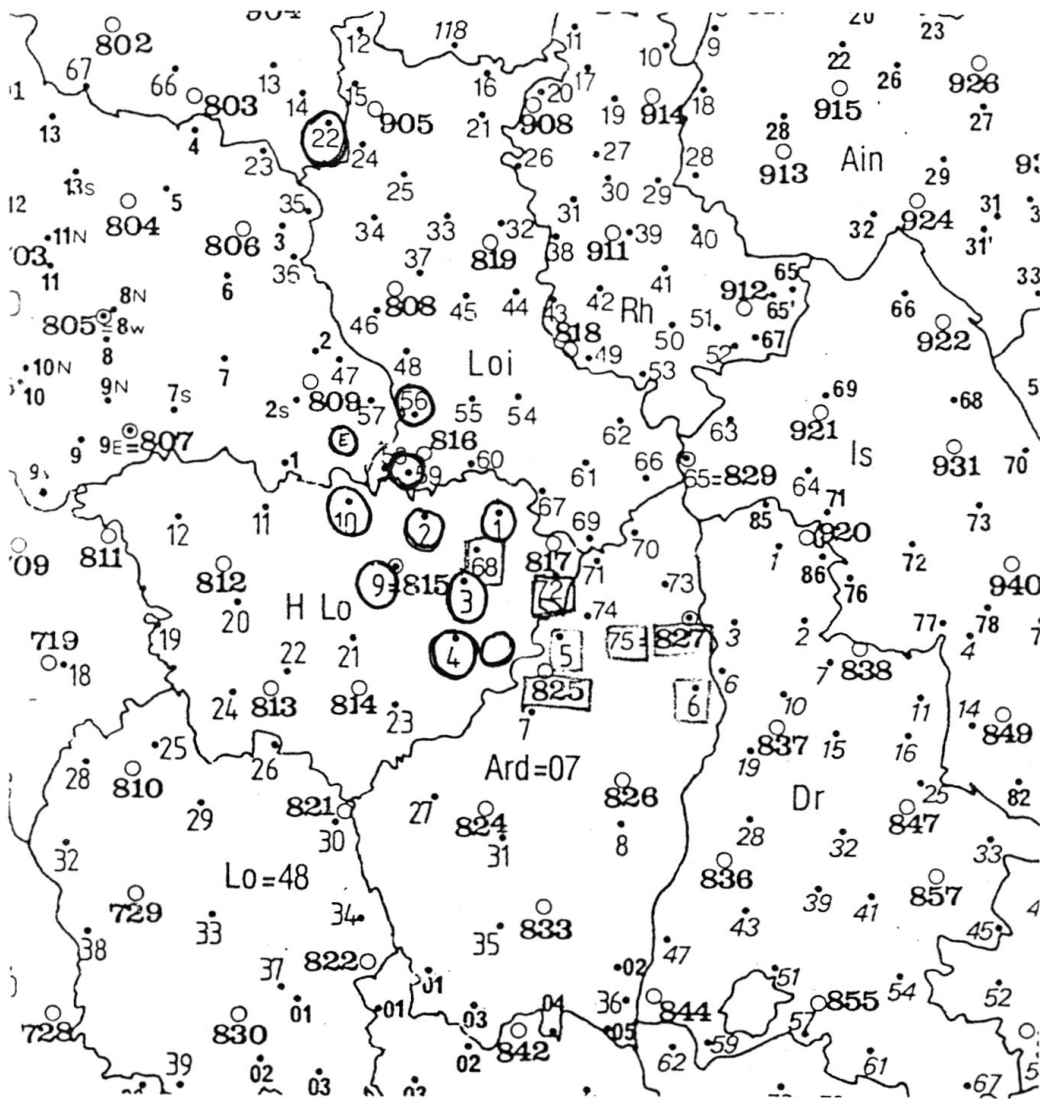
WÜSTEFELD (W.C.M.), 1987. « *Las Mervilhas de la terra de Ybernia*: une traduction occitane et son modèle », *Actes du Premier Congrès international de l'Association Internationale d'Études Occitanes* édités par Peter T. Ricketts, Londres, 529-537.

WÜSTEFELD (Wilhelmina C.M.), 1992. « La *Chronique du Pseudo-Turpin*: version occitane, la traduction et le manuscrit », III^e Congrès International de l'Association des Études Occitanes (Montpellier, 20-26 septembre [lire: août] 1990), *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité*, tome III. Communications recueillies par Gérard Gouiran, Montpellier, 1201-1211.

CARTE 1

Type *fauta*

- Simple dans le sens de « giron ».
ALLY 1107*, ALMC 1327 et sources complémentaires.
- Dérivés dans le sens de « tablier » hors de l'aire du simple. ALF 1274, ALLy 1123,
ALMC 1392.
- E = Églisolles (Puy-de-Dôme).

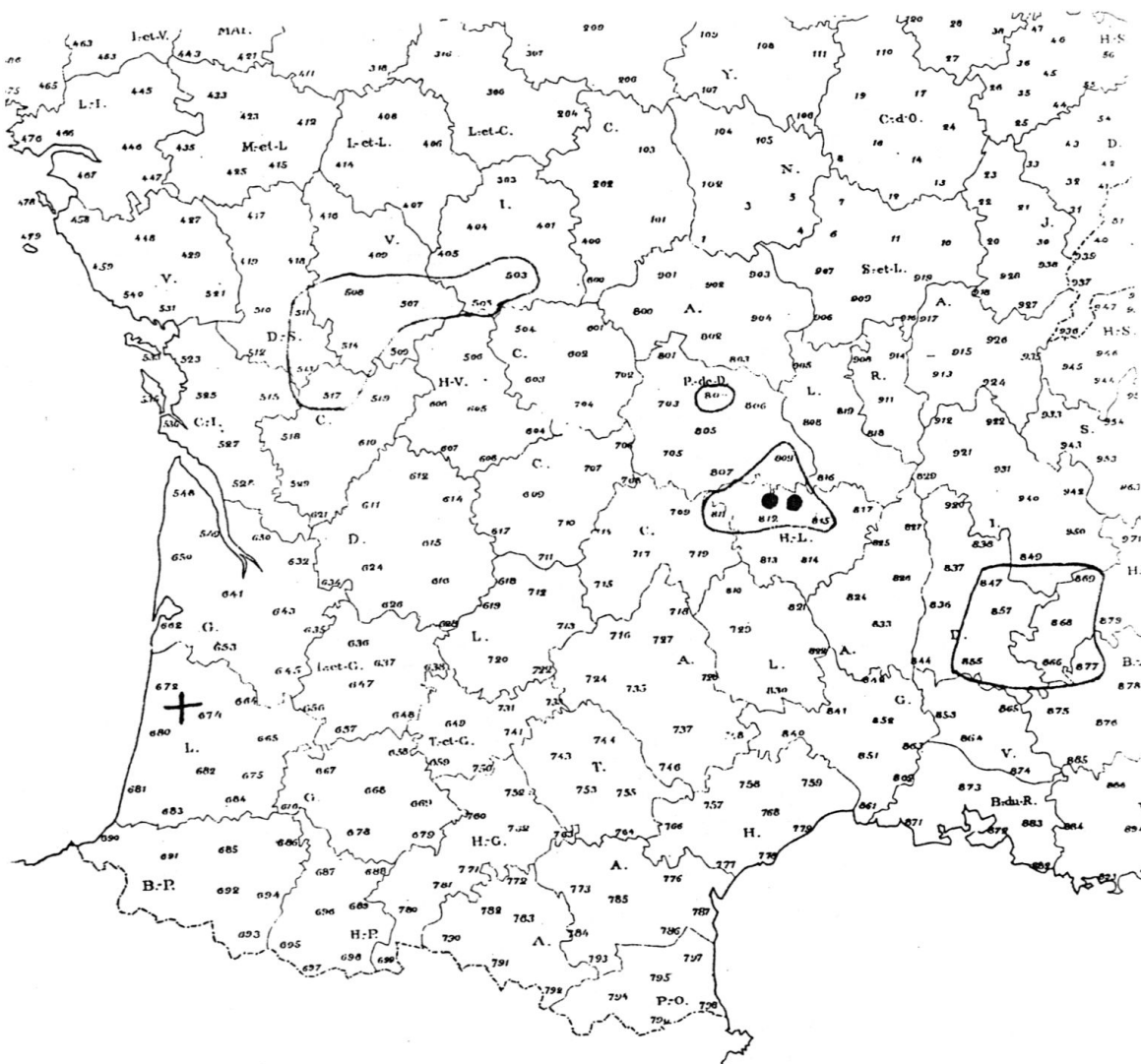


CARTE 2

○ Formes issues de HAC HORA avec -v- inséré. ALF 796.

● Type *esmella*. ALMC 304* p 10, 11.

+ Autre type en *es-* (Labouh. *esmèunde*).



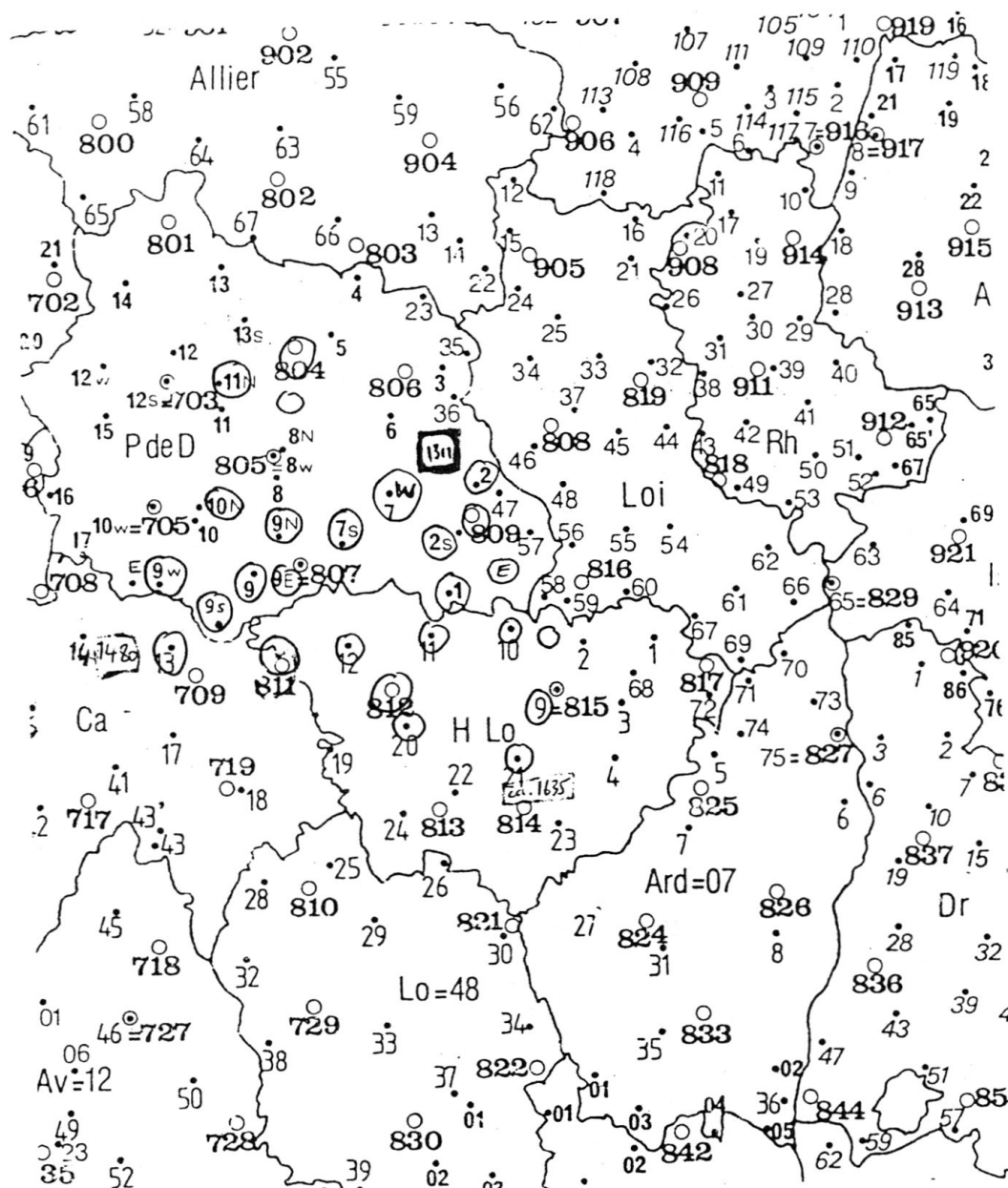
CARTE 3

Type *avora*

Aire auvergnate des formes issues de HAC HORA avec -v- inséré. ALF 798, ALMC 1868, ALAL 137 et sources complémentaires (voir encore Reichel, carte 126).


1311 Attestation ancienne.

E = Églisolles (Puy-de-Dôme).



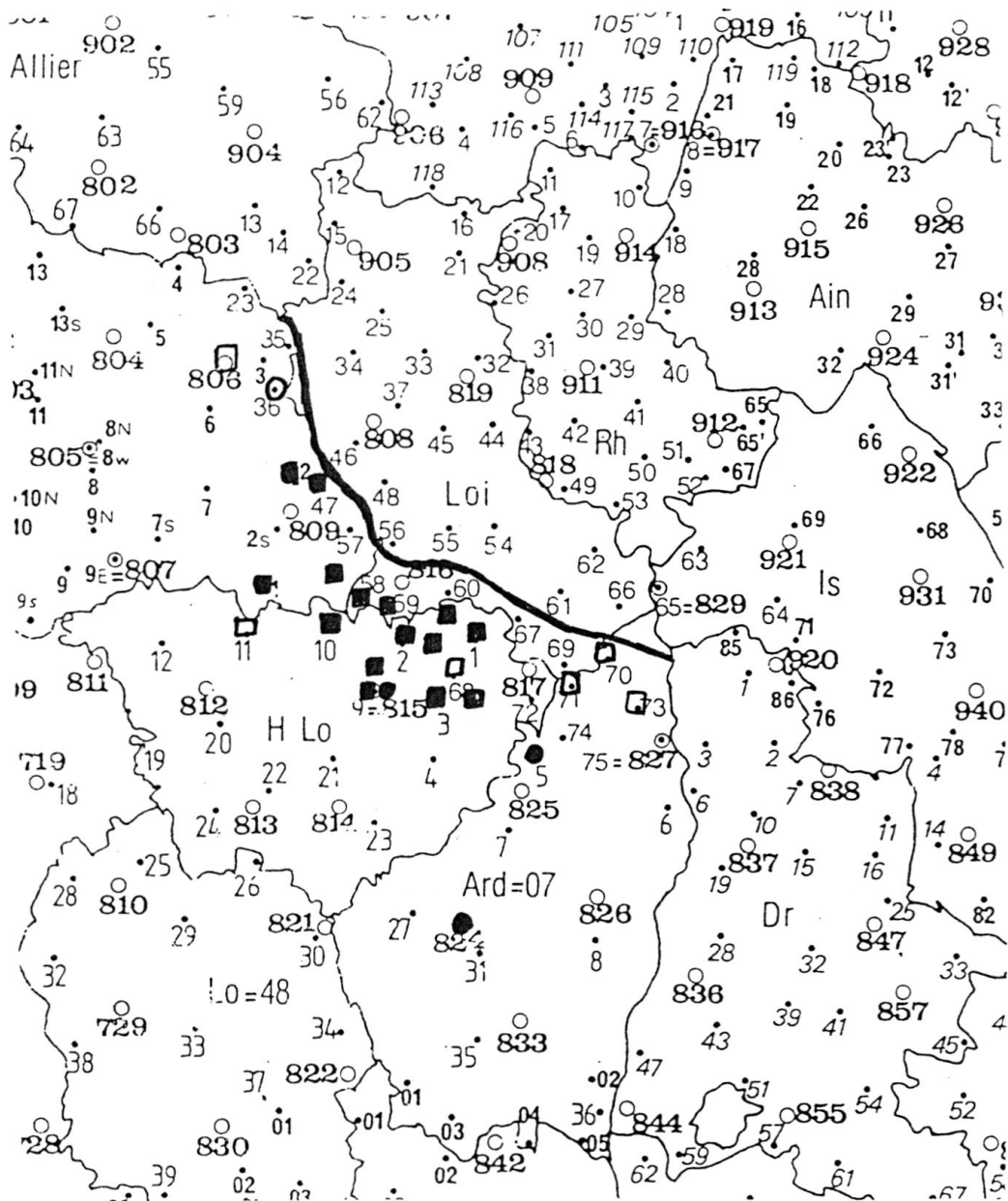
CARTE 4

Type *guorgolho* dans le domaine occitan.

 limite nord-orientale de l'occitan.

- | | |
|-----------------|-------------------|
| ● « charançon » | ○ Formes altérées |
| ■ « têtard » | □ Formes altérées |

ALF 1492; ALLy 260, 565; ALMC 337, 377*, 355; ALAL 461.



CARTE 5

● Type *「dreta」*. ALLy 226, ALMC 1039.



Intersection des quatre premiers critères: *fâutà*, (*h*)*avora(s)*, *esmella*, *guorgolho*.



Limite ouest et sud des traits phonétiques supplémentaires (intersection).
V. § 3.2.

